

Le 11 janvier 2013

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Lors d'une séance extraordinaire prévue à cet effet en décembre dernier, nous avons adopté le budget 2013 de la Ville. Vous serez à même de constater, lors de la réception de votre compte de taxes le mois prochain, que le taux de taxation par 100 \$ d'évaluation est passé de 0,9661 \$ en 2012 à 0,9361 \$ en 2013. Il s'agit donc ici d'une baisse de 3.11 %.

Au cours des quatre dernières années, les taxes ont été **gelées** en 2010 et 2012 et ont été **réduites** en 2011 (-2.30 %) et 2013 (-3.11 %). Il s'agit d'une situation tout à fait unique dans notre région.

Il faut ici rendre crédit au projet de redéveloppement du centre de villégiature Estérel. C'est grâce aux revenus additionnels générés par les deux phases du projet que la réduction de nos taux de taxation a été rendue possible. Ces nouveaux revenus ont aussi permis une réfection importante de nos routes principales.

Bien sûr, le tout a aussi été possible grâce à la gestion très serrée de votre Conseil.

C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous transmettons le résumé du budget 2013 ainsi que le programme triennal d'immobilisation. Nous joignons à cet envoi le calendrier des collectes d'ordures, d'encombrants et de matières recyclables pour l'année 2013, ainsi qu'un dépliant de la compagnie Compo Recycle, laquelle est responsable des collectes sur le territoire. Finalement, nous enjoignons aussi un communiqué au sujet de nos nouveaux collecteurs de piles usagées.

En terminant, permettez-moi, au nom du Conseil de la Ville d'Estérel, de vous souhaiter une année 2013 à la hauteur de vos espérances.

Le Maire,



Jean-Pierre Nepveu